

■ SYNTHÈSES, ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET ÉVALUATION

L'année 2025 verra la poursuite de nombreuses améliorations méthodologiques, sur les comptes de la santé avec une publication méthodologique sur la « microfondation » des dépenses, mais également sur les comptes de la protection sociale. La DREES continuera de faire progresser le [modèle de microsimulation Ines](#) et poursuivra ses travaux sur le non-recours au RSA et à la prime d'activité. Un nouvel appel à projets de recherche sur [les transformations du travail social](#) sera lancé, pour un début des travaux en fin d'année. En février 2025, l'Observatoire national du suicide, porté par la DREES, a publié son [6^e rapport](#), aboutissement de deux années d'efforts soutenus. La DREES continuera de produire des études sur la protection sociale, notamment sur les dépenses de prévention et la complémentaire santé solidaire (CSS), ainsi que des comparaisons internationales sur le soutien aux personnes modestes ou sur les dépenses sociales. Elle assure également un travail important pour Eurostat et l'OCDE sur le thème transversal des soins de longue durée. Enfin, elle soutient la démarche AMDAC, en publiant régulièrement de nombreuses données, ainsi que le code d'études et d'outils.

La finalisation de la « microfondation » des dépenses de soins ambulatoires de santé

Un travail important de refonte de la méthode de production des comptes de la santé (« microfondation » des dépenses de soins) a abouti en 2024. Ce travail a nécessité des investissements lourds sur le plan méthodologique et une reprogrammation de la chaîne de production des comptes de la santé. Cette opération a été valorisée dans la dernière édition du Panorama des comptes de la santé : elle a, par exemple, permis le détail par spécialité des dépenses de médecins spécialistes, ce qui était jusqu'alors impossible du fait de l'agrégation des données. Cette refondation a également été présentée lors de la réunion de la commission des comptes de la santé, en novembre 2024.

Cette refonte sera finalisée en 2025, dans deux directions. En premier lieu, un document méthodologique sera publié, dans la collection *DREES Méthodes*, qui présentera l'intégralité de ce chantier ; la DREES étudie également la question de la diffusion de l'hypercube des données détaillées des comptes de la santé. En second lieu, les transmissions de données du System of Health Account (SHA), harmonisé au niveau international par Eurostat et l'OCDE, seront également revues pour intégrer les améliorations permises par la microfondation des comptes de la santé.

Enfin, cette refondation ouvre de nombreuses perspectives en termes d'études sur les dépenses de santé en France, sur les dépassements d'honoraires par profession, par exemple.

La poursuite des travaux d'estimation du non-recours aux prestations sociales

En 2022, la DREES avait publié plusieurs études importantes sur le non-recours, aboutissement d'un chantier statistique de plusieurs années. Ces travaux avaient révélé que, pour estimer le non-recours à certaines prestations sociales, dont la prime d'activité, les données mobilisées jusqu'alors étaient insuffisantes. Pour aller plus loin, les données de l'enquête revenus fiscaux et sociaux (ERFS) de l'Insee ont été appariées avec celles du dispositif ressources mensuelles (DRM), qui fournit un détail important de revenus à fréquence mensuelle. Ces données sont en cours d'exploitation. En 2024, une reprise intégrale des travaux menés en 2022 sur le **non-recours au RSA** a été conduite, pour revenir sur certaines restrictions de champ ; l'utilisation des données du DRM a permis d'intégrer à l'analyse des revenus qui ne l'étaient jusqu'alors pas (comme les rentes AT-MP) car elles n'étaient pas disponibles dans l'ERFS. En 2025, ces travaux se poursuivront, en étudiant notamment les déterminants du non-recours par une modélisation statistique du non-recours au RSA en fonction des variables socio-économiques disponibles. Ces travaux seront publiés et permettront également d'enrichir le modèle Ines, en améliorant le module de tirage des bénéficiaires du RSA parmi les éligibles.

La suite de ces travaux portera sur l'évaluation du **non-recours à la prime d'activité**. Les travaux antérieurs avaient montré que la seule ERFS ne permettait pas d'estimer le non-recours à cette prestation. L'objectif consistera à évaluer si l'appariement de l'ERFS avec le DRM lève cet obstacle.

Par la suite, le non-recours à d'autres prestations sociales pourrait également être étudié (aides au logement, allocation de soutien familial).

En 2025, la DREES souhaite également produire une nouvelle estimation du **non-recours à la complémentaire santé solidaire (CSS)**. Chaque année, le ministère de la Santé et des Solidarités produit un rapport sur ce dispositif qui lutte contre le renoncement aux soins. En 2024, cette estimation n'a pas pu être produite, car la méthode jusqu'alors utilisée aboutissait à des résultats peu crédibles. En 2025, une refonte sera conduite pour permettre d'estimer le non-recours à la CSS à partir de l'ERFS, c'est-à-dire à partir des revenus réellement observés. Cette méthode n'est toutefois pas encore totalement satisfaisante d'un point de vue méthodologique : s'agissant de la CSS, en effet, l'ERFS permet seulement de déterminer le nombre de bénéficiaires éligibles, et non, comme pour le RSA, d'observer le nombre effectif de bénéficiaires.

L'amélioration du modèle de microsimulation Ines

Le [modèle de microsimulation Ines](#) permet de simuler des réformes paramétriques ou systémiques de nombreuses prestations sociales, dont le RSA, la prime d'activité, les aides au logement, l'allocation aux adultes handicapés, les prestations familiales. Il est sollicité très régulièrement pour des évaluations *ex ante* de mesures ou pour des bilans redistributifs des mesures prises. Le modèle est développé et maintenu par trois institutions : la DREES, l'Insee et la CNAF ; son code est diffusé et il est utilisé à l'extérieur de ces trois institutions, par l'OFCE par exemple. En 2023 et 2024, ce modèle a fait l'objet d'une migration importante du logiciel SAS au logiciel R. Profitant de cette migration, un travail important de refonte a été entrepris, pour améliorer la modélisation et augmenter son ergonomie et ses performances. Ce travail a permis de construire un modèle Ines 2023, qui a été sollicité au cours de l'année 2024 pour des évaluations *ex ante* et pour le dossier de l'édition 2024 de l'Insee Références *France, Portrait social* sur les effets redistributifs de mesures socio-fiscales prises en 2023.

Ce travail de refonte et d'amélioration se poursuivra en 2025 sur plusieurs dimensions. En particulier, la migration de SAS à R facilite la réalisation de variantes et la production de sorties automatisées détaillant les effets de formes simulées.

En outre, l'exploitation de l'appariement de l'ERFS avec le DRM se poursuivra. Un travail important d'examen des données de l'appariement 2021 s'achèvera en 2025. La repondération des données sera nécessaire, car l'appariement n'est pas exhaustif. Ces travaux permettront ensuite d'évaluer la variabilité infra-annuelle des revenus d'activité, dans la perspective notamment d'enrichir à terme le modèle Ines.

La reprise de la publication du Panorama des comptes de la protection sociale

En 2024, la DREES n'a pas pu publier le Panorama des comptes de la protection sociale, en décembre, comme elle le faisait jusqu'à présent. Cette incapacité résulte de la conjonction de deux facteurs : des moyens humains inférieurs à ceux disponibles les années précédentes et des travaux plus lourds que les années antérieures, en raison du changement de base des comptes nationaux. Ce changement a nécessité de revoir l'ensemble des traitements et des sources mobilisées, ce qui a reporté la phase de production des comptes en eux-mêmes.

Les comptes de la protection sociale ont toutefois pu être produits et publiés fin décembre 2024 pour les années 2020 à 2023 sous la forme d'un [jeu de données](#), même si la réropolation sur les années antérieures n'a pas pu être réalisée. La partie internationale du Panorama a quant à elle été publiée sous la forme d'un [Dossier de la DREES](#), en janvier 2025.

Pour l'année 2025, la DREES souhaite rétopoler les comptes de la protection sociale et reprendre la publication du Panorama des comptes de la protection sociale en décembre, qui présentera notamment l'évolution des dépenses et des recettes de la protection sociale en 2024.

Des chantiers méthodologiques de mesure des dépenses sociales et de santé

La DREES produit chaque année les comptes nationaux de la santé (CNS) et les comptes de la protection sociale (CPS). Ces comptes font l'objet d'améliorations méthodologiques régulières. En 2024, comme évoqué *supra*, les CNS ont investi sur la microfondation des comptes de la santé et les CPS ont modifié le champ des comptes (chantier des assurances sociales). En 2025, plusieurs chantiers d'amélioration seront instruits : sur les dépenses d'hôpital et les dépenses de soins de longue durée pour les comptes de la santé ; sur les crèches et l'action sociale pour les comptes de la protection sociale.

En outre, la méthode de production des dépenses de protection sociale nettes des prélèvements directs sera totalement revue en 2025. La transmission de ces données constitue une obligation européenne. Des défauts dans la chaîne de production de ces données ont été identifiés, qu'il n'avait pas encore été possible de corriger en raison de la charge de travail que cela représentait. Cette correction est en cours, pour améliorer la qualité des données dans la prochaine transmission. Une étude de comparaisons internationales sur ce sujet est également prévue.

Animer et orienter la recherche dans le domaine sanitaire et social

La mission d'animation de la recherche des ministères sociaux est confiée à la DREES, qui lance régulièrement des appels à projets de recherche (APR) thématiques et pluridisciplinaires, dans le domaine des sciences humaines et sociales (sociologie, économie, droit, démographie, etc.). Un APR est en cours sur le thème « [Repenser la protection sociale à l'aune des crises environnementales](#) ». En 2025, la Drees lancera un nouvel APR, centré sur [les transformations des métiers du social](#), en partenariat avec la DGCS et la CNAF. Les équipes devraient être sélectionnées avant l'été, pour un démarrage des travaux au 4^e trimestre.

En janvier 2025, s'est tenu un colloque de valorisation du dernier APR achevé portant sur [les transformations induites par les technologies numériques dans les champs de la santé, de l'autonomie et de l'accès aux droits](#). Les projets de recherche de cet APR seront valorisés dans un numéro spécial de la *Revue française des affaires sociales (RFAS)*, dont la publication est prévue au début de l'année 2026.

Enfin, la [Mission Recherche](#) de la DREES contribue également à l'animation de la recherche en représentant le ministère dans les différentes instances académiques (Agence nationale pour la recherche, conseil d'administration de l'Ined, etc.).

Contribuer à la production de connaissances sur la protection sociale

La sous-direction des Synthèses, des études économiques et de l'évaluation réalise de nombreux travaux qui n'apparaissent pas dans les axes principaux présentés. La DREES contribue aussi à une politique importante du ministère de la santé et de la prévention, en animant l'[Observatoire national du suicide](#) qui a publié son [6^e rapport](#) en février 2025.

La DREES participe activement aux politiques publiques visant à limiter le non-recours, portées par le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, comme **la solidarité à la source** et l'expérimentation sur les **territoires zéro non-recours**. Elle porte également l'expertise de la France au sein du sous-groupe en charge des indicateurs du Conseil social européen.

La sous-direction réalise en outre de nombreuses études mobilisant le [Baromètre d'opinion](#) de la DREES, dont elle diffuse les données, et pour lequel elle a mis en place une [datavisualisation](#).

La DREES contribue également à la production d'études sur la complémentaire santé solidaire ; en 2024, elle a publié une synthèse d'entretiens sociologiques sur le rapport à la santé et à la complémentaire santé d'étudiants. En 2025, une étude similaire est en cours auprès des retraités.

En 2025, la DREES publiera une étude sur les dépenses de prévoyance des organismes complémentaires, à partir des données de ces organismes, dont celles sur la santé sont valorisées chaque année dans le rapport sur la situation financière des organismes assurant une couverture santé.

La DREES publie régulièrement des **travaux de comparaisons internationales** dans le domaine social, dans les Panoramas des comptes de la santé et des comptes de la protection sociale, mais également sous la forme de publications autonomes. Deux études ont ainsi été publiées récemment : une sur le surpoids et l'obésité, exploitant notamment l'enquête santé européenne, en juillet 2024, et une sur la santé mentale, en janvier 2025. Des travaux sont en cours sur le soutien aux personnes modestes et sur les dépenses sociales.

Enfin, la sous-direction des Synthèses, des études économiques et de l'évaluation assure **un rôle de coordination au sein de la DREES sur le sujet très transversal des soins de longue durée**. Elle suit notamment activement les travaux d'un groupe de travail d'Eurostat sur cette question, qui va produire un rapport méthodologique sur la mesure des personnes en soins de longue durée, sur celles qui en fournissent, ainsi que sur les dépenses en la matière. Parallèlement, la sous-direction travaille très régulièrement avec les équipes de l'OCDE en charge de ces sujets, et contribue à assurer que les spécificités du système français soient bien prises en compte dans les comparaisons internationales que l'OCDE réalise.

SYNTHÈSES - Programme d'enquêtes sur le terrain en 2025

Systeme de protection sociale

[Baromètre d'opinion de la DREES](#)

[Enquête auprès des organismes offrant des couvertures complémentaires santé \(OC\)](#)

D'autres enquêtes seront en cours de préparation ou en cours de traitement (voir page 21 et [site internet](#)).

SYNTHÈSES - Programme des publications et diffusions de données récurrentes

État de santé de la population

Sujet	Collection	Parution
Rapport de l'observatoire national du suicide	Rapport	Février

Protection sociale

Sujet	Collection	Parution
Couverture des risques sociaux par les organismes complémentaires	Open data	Mars
Baromètre d'opinion de la DREES	Open data	Juillet
La protection sociale en France et en Europe	Ouvrage (Panorama)	Décembre
Rapport sur la situation financière des organismes complémentaires	Rapport	Décembre

Comptes de la santé

Sujet	Collection	Parution
Les dépenses de santé	Panorama	Septembre

Au-delà de ces publications récurrentes, le calendrier hebdomadaire des publications de la DREES est accessible sur son [site internet](#) et actualisé chaque vendredi.